

Présentation de la prestation

Le dispositif PEE s'adresse aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle et devant construire, confirmer et/ou approfondir leur projet professionnel et/ou développer les compétences de base en situation professionnelle.

- La prescription est individualisée (durée, contenu)
- Entrée possible après réalisation du Diagnostic sas d'évaluation

Publics*

- Jeune 16- 25 ans inscrit à France travail ou en mission locale.
- Jeunes sous statut MLDS
- Tout demandeur d'emploi de + de 26 ans, y compris les bénéficiaires du Revenu de solidarité Active (RSA) et personnes en situation de handicap*.
- Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Prérequis

- Être disponible 35h par semaine,
- Les bénéficiaires ayant besoin d'un renforcement spécifique en langue française, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, doivent posséder le niveau « A1.1 » corrélé au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR)

Objectifs

Le Parcours Entrée dans l'Emploi permet de construire et/ou de confirmer un projet professionnel réaliste et réalisable et/ou développer les compétences de base en situation professionnelle, pour accéder de manière privilégiée à l'emploi, la formation qualifiante et aux contrats en alternance.

Ainsi, dès l'entrée en formation, le stagiaire construit son plan d'action visant :

- La préparation à l'accès direct à l'emploi
- La préparation aux contrats en alternance ;
- La préparation à l'accès à l'emploi via une formation certifiante.

Durant la formation, l'accent sera mis sur la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit, la remise à niveau, et ce, en lien avec les projets professionnels des stagiaires.

Taux de satisfaction des bénéficiaires

Nouvelle action sur ce territoire.

Contenus

- Connaissance des métiers (acquisition de connaissances générales sur les métiers)
- Élaboration ou confirmation du projet professionnel (découverte des métiers, stage en entreprise, accompagnement à la construction et à la mise en œuvre d'un plan d'action)
- Sensibilisation aux principes du développement durable.
- Développer la communication (orale et écrite) visant prioritairement les compétences liées au projet professionnel.
- Acquisition et actualisation des connaissances générales (remise à niveau en français, en mathématiques et en anglais à visée professionnelle.)
- Travailler les savoirs être en collectif
- NTIC (numérique et digitale), développer et/ou renforcer ses compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
- Préparation et mise en pratique de la formation à distance
- Possibilité de certification individualisée : Socle CléA - PSC1 – SST - B2i – CFG – DILF/DELFI – DCL - TOIEC

Durée de la formation

70 à 945 heures en fonction des besoins diagnostiqués lors du diagnostic initial (SAS compris), et jusqu'à 12 semaines en entreprise.

*Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.

Modalités pédagogiques

- Les formations sont à plein temps (35H hebdo).
- Collectif et individuel
- Alternance présentiel / distanciel
- Stage en entreprise de 12 semaines maximum
- Suivi individuel et accompagnement à la recherche de solutions

Coût de la formation

La formation est prise en charge à 100% par la région Île-de-France.

La formation est gratuite et peut être rémunérée selon les conditions ASP

Lieu de réalisation SAS

GIDEF

1 Voie Félix Eboué, 94000 Créteil

Lieux de formation

Créteil – Villeneuve-Saint-Georges –
Saint-Maur-des-Fossés – Alfortville

Informations / Renseignements

Delali ADJAYI : assistante administrative

✉ contact.pee20@gidef.fr

☎ 01 86 90 14 55

🔗 Inscription sur notre site : www.gidef.org

Mme Valerie KRAKOVITCH – Référente Handicap
handicap@gidef.fr

Modalités d'évaluation :

- Diagnostic d'évaluation initiale, intermédiaire et finale pour mesurer la progression du bénéficiaire (positionnement à partir du référentiel Carte des Compétences de la région Île-de-France).

Modalités d'inscription

Information collective de présentation du dispositif et validation des pré requis tous les mardis : **Matin à 09h30 et après-midi à 14h30**

1. Prescription par le conseiller Mission Locale, France travail ou la structure d'accompagnement qui procède à l'inscription via « KAIROS / OUIFORM ou OrianeFormpro ».

Auto-inscription via le site internet www.gidef.org en utilisant le formulaire en ligne.

2. Auto-inscription par téléphone

Délai d'accès à la formation

L'entrée en formation a lieu 3 semaines maximum après le passage du diagnostic initial.

